

**En cas d'accident industriel majeur, auriez-vous les bons réflexes ?**



**Pour le savoir, faites le test et répondez aux 10 questions suivantes, en cochant la case de la bonne réponse.**

Reportez-vous aux brochures d'information que vous avez reçues ou cherchez sur le site Internet [www.pasdepanique.fr](http://www.pasdepanique.fr) pour vérifier vos réponses.



# 1. Vous habitez dans une zone industrielle à risques. Connaissez-vous le nombre de sites industriels dits « SEVESO » sur la Côte d'Opale Flandre ?

- Moins de 5.
- Entre 5 et 50.
- Plus de 50.

# 2. Vous habitez dans une zone industrielle à risques majeurs. Savez-vous quels sont ces risques ?

- Le risque de foudre, le risque d'inondation, le risque d'explosion, le risque de contamination alimentaire.
- Le risque de brûlure, le risque toxique, le risque de tempête, le risque radioactif.
- Le risque d'incendie, le risque d'explosion, le risque toxique, le risque radioactif.

# 3. Vous êtes à la maison et entendez à la radio qu'un grave accident industriel vient de se produire.

- Il s'agit certainement d'une erreur, puisqu'on ne vous a pas appelé au téléphone pour vous prévenir.
- Vous vous ruez sur le téléphone pour appeler les secours, vous avez de la famille qui travaille dans la zone industrielle concernée.
- Vous fermez soigneusement toutes les ouvertures et prenez garde à éteindre la ventilation de votre maison. Vous écoutez soigneusement la radio.

# 4. Vous regagnez votre domicile en voiture quand vous entendez la sirène d'alerte.

- Vous vous dépêchez d'aller chercher vos enfants à l'école. Autant en profiter, personne ne viendra vous arrêter pour un petit excès de vitesse.
- Vous vous gardez dès que possible en prenant soin de ne pas bloquer la circulation des secours. Puis vous allez vous mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche.
- Pour éviter de vous stresser, vous allumez une cigarette et regagnez tranquillement votre logis.

## 5. Vous êtes au travail ou à la maison, vos enfants à l'école, quand la sirène d'alerte retentit.

- Je quitte mon travail ou la maison et me précipite à l'école pour aller chercher mes enfants.
- J'écoute les consignes qui me sont données sur mon lieu de travail, je ne sors pas. Mes enfants sont pris en charge dans leur école par le personnel de l'Education Nationale.
- Je pars faire les courses, je n'ai plus rien à manger à la maison et l'on va devoir rester à la maison pendant l'alerte.

## 6. Vous habitez dans une zone industrielle ou certains établissements peuvent présenter des risques dits majeurs. Vous entendez parfois parler des risques et des moyens de se préparer à la situation d'urgence, avez-vous pensé à en parler à vos enfants ?

- Les accidents, ça n'arrive qu'aux autres. Inutile de s'inquiéter, de toute façon, ça ne changera rien.
- Vous discutez parfois avec votre famille des choses à faire en cas d'accident industriel, d'autant plus que chacun ne se trouvera pas forcément au même endroit au moment de l'accident.
- Tout est prévu en cas d'accident, PPMS, SAPPRE... tout le monde sera informé en tant voulu, ça ne sert à rien d'en parler avec les enfants sinon ils risqueraient de faire des cauchemars.

## 7. Une heure environ après le déclenchement de la sirène d'alerte, des véhicules munis de hauts parleurs vous demandent d'évacuer le secteur.

- Vous évacuez la maison en vitesse, n'emportant que le strict nécessaire, dont votre téléphone cellulaire. Vous emportez aussi les papiers d'identité de chacun des membres de la famille, ainsi que les copies des documents essentiels, si vous les avez sous la main. Vous pensez aussi aux médicaments du petit dernier et n'oubliez pas de fermer la porte à clé.
- Pas facile d'emporter la télé, le nouvel ordinateur, les vêtements de sports d'hiver, le canari, les caisses d'albums photos et tous les documents administratifs de la famille. Mais avec un peu de bonne volonté, à la fin de la journée, tout est enfin prêt pour le départ.
- Pas la peine d'évacuer, vous avez tout prévu depuis longtemps. Bien fermée, votre maison est totalement étanche et les bouteilles d'oxygène vous assurent une autonomie suffisante. Vous suivez quand-même scrupuleusement l'état de la situation sur les radios locales, on n'est jamais trop prudent.

## 8. Vous recevez un message téléphonique d'alerte de la centrale nucléaire de Gravelines, qui vous signale un accident majeur et vous invite à vous abriter.

- Vous avez déjà reçu des coups de fils de petits plaisantins, mais celle-là, c'est la meilleure... Vous n'êtes pas dupe.
- Vous étiez déjà avec toute votre famille à une journée barbecue dans le jardin. Vous racontez ce fait à vos invités et prenez tous ensemble un verre pour saluer le message d'erreur (vous n'avez entendu aucun boum, ni même une sirène retentir).
- Vous suivez scrupuleusement les instructions du système d'alerte de la centrale nucléaire. Vous allumez un poste de radio à piles pour écouter les informations sur une radio locale.

## 9. Vous habitez dans une commune située dans un rayon de 10 Km autour de la centrale nucléaire de Gravelines.

### Avez-vous une boîte de comprimés d'iode à disposition ?

- Bien sûr, d'ailleurs après le repas, chaque membre de la famille prend son comprimé d'iode avant d'aller au lit.
- J'ai reçu il y a quelque temps un courrier qui me demandait d'aller chercher une boîte de comprimés d'iode chez mon pharmacien. La boîte est aujourd'hui rangée avec les médicaments dans ma pharmacie.
- Les comprimés d'iode, pour quoi faire ? Tous les membres de votre famille sont en bonne santé et mangent des fruits et légumes frais tous les jours.

## 10. Vous habitez dans une zone industrielle ou certains établissements peuvent présenter des risques dits majeurs. Vous sentez-vous concernés ? Savez-vous comment obtenir des informations ?

- Vous n'êtes pas responsable de ce qui pourrait arriver dans les entreprises de votre région. Les risques industriels, sont souvent les mêmes et c'est au secours de gérer les catastrophes. Les habitants ne peuvent rien faire.
- On parle beaucoup des risques industriels, mais vous n'y croyez pas, ça ne peut pas arriver ici.
- Vous vous tenez informé en consultant régulièrement les documents disponibles dans votre mairie et en retournant avec ma famille sur le site [www.pasdepanique.fr](http://www.pasdepanique.fr)

**Voir les réponses en pages 5 et 6.**

## Réponse 1 :

Il existe **17 sites industriels SEVESO seuil haut, une centrale nucléaire** et de nombreux autres sites industriels importants sur la Côte d'Opale Flandre. Ces sites sont soumis à une réglementation renforcée, ils sont régulièrement contrôlés et inspectés et les industriels mettent tout en œuvre pour éviter qu'un accident industriel ne se produise.

## Réponse 2 :

**Le risque d'incendie, le risque d'explosion, le risque toxique, le risque radioactif.** Il existe de nombreux dispositifs techniques, barrières de protection, détecteurs, alarmes dans les entreprises pour détecter ces risques le plus tôt possible et limiter leurs conséquences.

## Réponse 3 :

**Restez à l'abri chez vous. Fermez portes et fenêtres et éloignez-vous en. Ne fumez pas. Ne produisez ni flammes, ni étincelles. N'encombrez pas les lignes téléphoniques les secours en ont besoin. Écoutez les radios locales pour être informé sur l'évolution de l'accident et sur les mesures complémentaires à adopter.**

## Réponse 4 :

**Ne restez pas à l'extérieur. Restez chez vous ou abritez-vous dans le bâtiment le plus proche. N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Ils y sont en sécurité sous la protection des enseignants.**

## Réponse 5 :

**Des plans de secours sont prévus dans les entreprises, écoles, lieux publics... Respectez les consignes qui vous seront données en cas d'alerte, ne sortez pas, vos enfants sont pris en charge dans leur école.**

## Réponse 6 :

**Agissez en citoyen**, n'attendez pas qu'un accident se produise. Adoptez un comportement responsable pour protéger votre famille.

**Préparez votre famille** : les membres de votre famille ne se trouveront peut-être pas au même endroit au moment de l'accident. Discutez de ce que vous feriez dans différentes situations.

**Expliquez à vos enfants les bons gestes pour se protéger.**

**Sécurisez vos enfants** : demandez aux responsables de l'école ou de la garderie de vos enfants de vous parler des dispositions prévues en cas d'accident et de vous expliquer comment ils communiqueront avec les familles.

**Les établissements scolaires disposent d'un Plan Particulier de Mise en Sécurité des élèves (PPMS).**

## Réponse 7 :

**Si vous recevez l'ordre d'évacuer les lieux : apportez avec vous les papiers d'identité de chacun des membres de la famille, des copies des documents essentiels de la famille, un téléphone cellulaire (si vous en avez un) et les médicaments dont vous auriez besoin. N'oubliez pas de fermer votre maison à clé.**

## Réponse 8 :

Dans le cadre d'un accident nucléaire : sachez que la centrale nucléaire de Gravelines est équipée d'un système d'alerte aux populations (SAPPRE) qui, sur Gravelines, Grand-Fort-Philippe et le quartier du Clairmarais de Saint-Folquin, permet d'appeler tous les numéros de téléphone filaire (population, entreprises) pour diffuser un message d'alerte et inviter la population à suivre les consignes de protection, notamment de mise à l'abri.

## Réponse 9 :

**Si vous résidez dans une commune située dans un rayon de 10km autour de la centrale nucléaire de Gravelines, vous devez disposer d'une boîte de comprimés d'iode. Sinon, vous pouvez vous en procurer gratuitement en pharmacie.**

La prise de comprimés d'iode stable (iodure de potassium) est un moyen efficace de protéger votre thyroïde contre les effets négatifs de rejets d'iode radioactif qui pourraient se produire lors d'un accident nucléaire.

**Ne prenez vos comprimés d'iode que si les autorités vous en ont donné l'ordre.**

## Réponse 10 :

**Comprendre et connaître les risques industriels et/ou naturels**, c'est agir sur tous les aspects du risque, autant en prévention, qu'en préparation, **c'est apprendre à se mobiliser face aux événements imprévus**. Consultez les **documents disponibles en mairie** (DICRIM, DDRM). Consulter le site Internet [www.pasdepanique.fr](http://www.pasdepanique.fr).